

Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Trente-sixième session
Genève, 25 – 29 juin 2018

ACCRÉDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Document établi par le Secrétariat

1. Le Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore (ci-après dénommé “comité”) a approuvé, à sa première session tenue à Genève du 30 avril au 3 mai 2001, un certain nombre de questions d’organisation et de procédure, y compris l’octroi du statut d’observateur ad hoc à un certain nombre d’organisations ayant exprimé le désir de jouer un rôle dans les travaux du comité (voir le rapport adopté par le comité, paragraphe 18 du document WIPO/GRTKF/IC/1/13).
2. Depuis lors, plusieurs autres organisations ont fait part au Secrétariat de leur désir d’obtenir le même statut pour les futures réunions du comité. On trouvera en annexe au présent document les demandes contenant les noms des organisations qui, depuis la trente-cinquième session du comité et avant le 26 avril 2018, ont demandé à être accréditées à la trente-sixième session du comité, ainsi que des renseignements biographiques sur ces organisations tels qu’ils ont été communiqués par chacune d’entre elles.
3. *Le comité est invité à examiner les demandes d’accréditation en qualité d’observatrices ad hoc des organisations mentionnées dans l’annexe du présent document et à se prononcer à cet égard.*

[L’annexe suit]

ORGANISATIONS QUI ONT DEMANDÉ LEUR ACCRÉDITATION EN QUALITÉ
D'OBSERVATRICES POUR LES SESSIONS DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL
DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES
GÉNÉTIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU FOLKLORE

Centre de recherche et de promotion du droit (CRPD) (demande reçue en français)

Enda Santé (demande reçue en français)

Centre de recherche et de promotion du droit (CRPD)



Mbuji-Mayi, le 22 janvier 2018

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20
Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Odon NSUMBU KABU

Secrétaire exécutif

Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc auprès du
Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques,
aux savoirs traditionnels et au folklore^{1, 2}

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Centre de recherche et de promotion du droit, CRPD en sigle

Description de l'organisation :

Le Centre de recherche et de promotion du droit (CRPD.) est une structure de droit congolais créée en 2002 et dont le siège administratif est basé à Mbuji-Mayi, dans la Province du Kasai oriental (RD Congo) et dont les activités s'étendent sur toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Il vise à contribuer à la mise en œuvre du droit, particulièrement du droit de la propriété intellectuelle à travers toute l'étendue de la République démocratique du Congo.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Étudier les lois congolaises en matière de propriété intellectuelle, en vue d'en proposer le perfectionnement et l'harmonisation avec les standards internationaux relatifs à la propriété intellectuelle;
- Promouvoir l'idée de la protection nationale de la propriété intellectuelle dans le sens le plus large et de favoriser le progrès de la protection de la propriété intellectuelle;
- Proposer aux pouvoirs publics ou à tout corps constitué, toutes les réformes ou améliorations qu'il pourrait être utile d'apporter aux lois nationales en matière de propriété intellectuelle, ainsi que leur harmonisation avec les normes internationales en la matière;
- Vulgariser auprès du public les normes relatives à la propriété intellectuelle.

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- Études des lois congolaises dans le domaine de la propriété intellectuelle;
- Publications dans le domaine de la propriété intellectuelle;
- Lobbying auprès des autorités congolaises pour le perfectionnement des lois congolaises en matière de propriété intellectuelle et leur harmonisation au droit international de la propriété intellectuelle;

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu'elle a été reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

- Vulgarisation auprès de la population des notions élémentaires de la propriété intellectuelle;
- Sensibilisation de la population sur l'impératif du respect des droits de la propriété intellectuelle.

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :

Dans le cadre de sa mission, qui se situe aux confins des droits de l'homme et du droit de la propriété intellectuelle, le Centre de recherche et de promotion du droit milite pour la protection du folklore, des savoirs traditionnels et des ressources génétiques des peuples autochtones et des communautés locales établies sur l'étendue de la République démocratique du Congo, plus particulièrement ceux de la province du Kasai.

La participation aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et folklore, constitue une opportunité majeure qui permettra à notre organisation d'enrichir ses connaissances et renforcer ses capacités de travail dans le cadre de la réalisation de la protection et de la promotion des droits de peuples autochtones et des communautés locales du Congo, plus particulièrement ceux de la province du Kasai, sur leurs folklores, leurs savoirs traditionnels et leurs ressources génétiques.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

République démocratique du Congo

Informations supplémentaires :

L'association Centre de recherche et de promotion du droit est constituée d'une équipe multidisciplinaire de professionnels (juristes, sociologues, anthropologues, médecins, phytothérapeutes, musiciens, artistes...), rompus à la recherche, à la défense et à la promotion de la cause des communautés locales et des peuples autochtones en rapport avec leur folklore, leurs savoirs traditionnels et leurs ressources génétiques.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale : BP 18 827 KIN 13,
Kinshasa,
RD Congo

N° de téléphone : 00 243 85 522 83 72

N° de télécopieur :
Adresse électronique : crpdrdc@yahoo.fr
Site Web :

Nom et titre du représentant de l'Organisation :

Odon NSUMBU KABU, secrétaire exécutif

Enda Santé



Dakar, le 15 avril 2018

À : Division des savoirs traditionnels
Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)
34, chemin des Colombettes
1211 Genève 20
Suisse

Tlcp. : +41 (0) 22 338 81 20

Mél. : grtkf@wipo.int

Objet : Demande d'accréditation en qualité d'observateur pour les sessions à venir du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que mon organisation souhaite participer en qualité d'observateur ad hoc aux sessions du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore. Veuillez trouver ci-joint les renseignements biographiques de mon organisation nécessaires à l'examen de cette demande d'accréditation par le comité.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Daouda DIOUF, directeur
(Nom et signature du représentant)



Formulaire de demande d'accréditation en qualité d'observateur ad hoc auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore^{1,2},

RENSEIGNEMENTS BIOGRAPHIQUES DE L'ORGANISATION POSTULANTE

Nom complet de l'organisation :

Enda Santé

Description de l'organisation : (150 mots au maximum)

Enda Santé est une organisation non gouvernementale internationale, membre du réseau Enda Tiers Monde. Elle a été créée en 1988 et collabore avec les ONG/OCB, les structures nationales et internationales dans la mise en œuvre de programmes en faveur des communautés.

Enda Santé intervient dans le domaine de la santé pour une transformation sociale qualitative et équilibrée.

À côté des familles et communautés, sa démarche participative intègre un partenariat multidimensionnel et multisectoriel. Avec un champ d'action national et sous-régional, elle accompagne les populations les plus vulnérables dans l'accès aux services sociaux de base (notamment la santé), la valorisation des savoirs traditionnels locaux, le développement de leurs connaissances et compétences.

Aujourd'hui, Enda Santé s'identifie comme une organisation de la société civile à ancrage communautaire, qui contribue à la réponse au VIH/SIDA, au paludisme et s'investit dans la santé sexuelle et reproductive, la nutrition, la médecine traditionnelle et le savoir traditionnel, l'équité, le genre et les droits de l'homme.

Veillez énumérer les principaux objectifs de votre organisation :

- Enda Santé s'engage à promouvoir les soins de santé primaire, axés sur les généralités sur la santé publique et communautaire et l'organisation d'un service de santé primaire à gestion communautaire.
- La principale mission de l'organisation est d'accompagner les populations particulièrement les groupes vulnérables ou populations clefs, dans la défense de leurs droits pour l'accès à l'information et aux services de santé adéquats
- Dans cette dynamique différents axes prioritaires sont identifiés dont entre autres :
- Renforcer la lutte contre IST/VIH/Sida, de la TB et des maladies chroniques
- Renforcer la lutte contre le paludisme

Merci de ne joindre aucun document à votre demande d'accréditation.

¹ Veillez noter que la décision concernant l'accréditation ne sera pas prise par le Secrétariat mais par les États membres au début de la session du comité intergouvernemental. Il est donc possible que certaines organisations ne reçoivent pas d'accréditation. Par conséquent, si le siège de l'organisation postulante ne se trouve pas à Genève, il est déconseillé de se déplacer jusqu'à Genève dans le seul but de participer à la session du comité tant que l'accréditation n'a pas été accordée.

² Veillez noter que cette demande sera présentée au comité tel qu'elle a été reçue. Ainsi, prier de remplir le formulaire à la machine à écrire ou à l'ordinateur et de l'envoyer à l'adresse électronique grtkf@wipo.int

- Promouvoir les bonnes habitudes nutritionnelles
- Promouvoir les plantes médicinales et la médecine traditionnelle et valoriser les savoirs locaux
- Promouvoir la santé de la reproduction et la planification familiale
- Promouvoir un environnement institutionnel et socioculturel favorable à l'accès des communautés à la santé
- Soutenir la collaboration inter pays pour une harmonisation et une continuité de l'offre de service en santé
- Développer la recherche et la formation (collaboration avec les centres de recherches et les universités)

Veillez énumérer les principales activités de l'organisation :

- Renforcement des actions de prévention en santé et des capacités d'intervention des acteurs locaux
- Amélioration de l'accès et de la qualité de l'offre de service (conseil, dépistage, traitements)
- Renforcement du système de santé mis en place, d'un système transfrontalier d'échanges d'information et de formation
- Facilitation et renforcement du travail en réseau
- Recherche et capitalisation des expériences

Lien entre l'organisation et les questions de propriété intellectuelle et exposé détaillé des raisons pour lesquelles vous êtes intéressés par les questions examinées par le comité :
(150 mots au maximum)

Enda Santé œuvre depuis plus presque deux décennies dans la promotion de programmes de santé qui facilitent l'accès aux soins au plus grand nombre, à travers la vulgarisation des plantes médicinales, la promotion de la médecine traditionnelle et des savoirs traditionnels. C'est ainsi qu'elle a été invitée à participer à différentes rencontres au plan national et international sur la question des savoirs traditionnels et droits de propriété intellectuelle.

Au cours des 20 dernières années, Enda Santé a soutenu la participation et le renforcement des capacités des communautés et chercheurs à plusieurs niveaux dans le domaine de la biodiversité, l'environnement et la résilience locale au changement climatique.

Enda Santé fait partie du comité national APA (Accès aux ressources génétiques et partage équitable des avantages) du Sénégal et participe aux rencontres organisées par l'initiative APA au plan régional et international.

Pays dans lequel l'organisation exerce l'essentiel de ses activités :

Sénégal

Informations supplémentaires :

Veillez fournir toute information supplémentaire que vous jugez utile (150 mots au maximum).

Enda Santé travaille avec l'ASPIT (Agence sénégalaise pour la propriété industrielle et l'innovation technologique). Elle a participé comme collaborateur à l'Atelier pratique sur la propriété intellectuelle, les savoirs traditionnels et les expressions culturelles traditionnelles organisé par l'OMPI avec le Ministère de la culture et de la communication et l'ASPIT. Enda Santé participe depuis 2009 aux ateliers de l'initiative APA (Accès aux ressources génétiques et partage équitable des avantages) et de Natural Justice sur les protocoles bioculturels.

Nous avons aussi participé aux conférences de la Convention sur la biodiversité tenues récemment au Canada où il a été beaucoup question des droits des communautés locales et des peuples indigènes.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Adresse postale :

BP : 3370 Dakar

N° de téléphone : 00 221 33 867 02 62

N° de télécopieur :

Adresse électronique : secretariat-dakar@enda-sante.org

Site Web : <https://www.enda-sante.org>

Nom et titre du représentant de l'organisation :

Ndiaga SALL responsable du développement du Pôle Souveraineté alimentaire et nutrition, Savoirs et pratiques communautaires en santé

[Fin de l'annexe et du document]